



Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Du Marsan

COMITE SOCIAL TERRITORIAL N° 2025-02

SEANCE PLENIERE DU 30.06.2025

Ordre du jour :

- 1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 10.03.2025**
- 2. Retour de l'audit sur les risques psychosociaux**

Le 30 juin 2025, à 14h30, les membres du Comité Social Territorial se sont réunis au siège du S.I.C.T.O.M. du Marsan à Saint Perdon.

Etaient présents avec voix délibérative :

- En qualité de représentants des élus titulaires :

- Monsieur Jean-Paul ALYRE
- Monsieur Jean-Marie ESQUIE

- En qualité de représentants du personnel titulaires :

- Monsieur Sébastien HENNOTE CFDT-Interco
- Monsieur Philippe COURREGES CFDT-Interco
- Monsieur Hassan MKHIKH CFDT-Interco
- Madame Jessica LAFARGUE CFDT-Interco

- Autres participants :

- Madame Julie MORANT Directrice

Absents :

- En qualité de représentants des élus :

- Monsieur Jean-Louis DEJEAN
- Madame Catherine DUPOUY
- Monsieur Yves ARRESTAT
- Monsieur Philippe LATRY
- Monsieur Daniel CARDONNE

- En qualité de représentants du personnel :

- Monsieur Franck DEHEZ
- Monsieur Jean-Michel LABORDE
- Monsieur David DUDON

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur Jean-Paul ALYRE, Président du SICTOM du Marsan, accueille les membres présents.

I) Adoption du Procès-verbal de la séance du 10 mars 2025 Annexe 1

Monsieur le Président demande aux membres présents de bien vouloir adopter le procès-verbal de la réunion du 10 mars 2025.

II) Retour de l'audit sur les risques psychosociaux Annexe 2

Le Président lève la séance à 16h15

Le Président de la séance
Jean-Paul ALYRE



La Secrétaire
Jessica LAFARGUE

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. Lafargue', written over a horizontal line.